

SE SYNDIQUER

2026-2027



Parce qu'on ne devrait **jamais**
être seules dans nos métiers.

*Rejoignez l'équipe
de l'école publique !*

ADHÉREZ À LA





DES RESSOURCES NUMÉRIQUES

- ▶ Snuipp.fr
- ▶ Nos réseaux sociaux
 - ▶ facebook.com/snuipp
 - ▶ snuippfsu
 - ▶ @fsu-snuipp.bsky.social
 - ▶ @snuippfsu6539
- ▶ Neo.snuipp.fr

DES PUBLICATIONS

- ▶ Fenêtres sur cours
- ▶ Pour
- ▶ Des brochures thématiques
- ▶ Les lettres d'information



DES INITIATIVES ET DES RENCONTRES

- ▶ Des équipes militantes sur le terrain
- ▶ Des réunions d'information syndicale
- ▶ Des stages de formation syndicale nationaux et départementaux
- ▶ Des colloques sur le métier
- ▶ Des universités d'automne et de printemps



Contacts SNUipp dans votre département :

✉ **Mail :** snuXXX@snuipp.fr

🌐 **Site :** <http://XXX.snuipp.fr>

où XXX est le numéro du département de la section FSU-SNUipp

Rejoignez l'équipe de la FSU-SNUipp !



Dans l'unité et massivement syndiqué·es

PE, PsyEN et
AESH sont en
mesure de relever
collectivement

les défis auxquels est confrontée l'école et de porter des propositions au bénéfice des personnels, des élèves et des écoles. C'est ce à quoi s'attachent quotidiennement les militantes et les militants de la FSU-SNUipp.

Se syndiquer participe à renforcer un outil collectif au service de chacun et chacune et de toute la profession ! C'est aussi avoir la possibilité de participer aux décisions et de s'investir selon ses envies.

Premier syndicat de la profession, proche et disponible

La FSU-SNUipp représente les 355 000 enseignant-es du primaire, titulaires ou contractuels, environ 4 000 PsyEN et 148 000 AESH, exerçant dans le 1^{er} degré dans plus de 50 000 écoles et établissements scolaires français. La FSU-SNUipp les accompagne quotidiennement dans leur vie professionnelle. Amélioration des conditions de travail, mouvement, promotions, fermetures et ouvertures de classe, temps partiels, formation professionnelle mais aussi orientation des programmes et des instructions officielles voire conception du métier se jouent au rythme des décisions ministérielles, académiques et départementales. La FSU-SNUipp, avec une section dans chaque département et des représentants et représentantes élues dans toutes les instances, informe et mobilise, pour répondre au mieux à cette réalité.

Aurélié Gagnier, Sandrine Monier, Nicolas Wallet,
co-secrétaires généraux

La FSU-SNUipp

Premier syndicat pour penser et transformer l'école

► Un syndicat porte-voix de la profession

Les conditions d'exercice des métiers de l'éducation, en mutation, sont de plus en plus difficiles, dégradant souvent les conditions de vie des personnels. Les injustes réformes des retraites successives ont allongé les carrières, retardé l'âge de départ et réduit les pensions. Le travail doit être mieux reconnu et les droits respectés et améliorés. Les actions menées avec les personnels, pour défendre l'école et la Fonction publique, pour améliorer les salaires et les carrières, sont à poursuivre.

► Salaires : revaloriser

les salaires de toutes et tous

Dans un contexte de relance de l'inflation, la question salariale reste centrale. Les pertes de pouvoir d'achat des personnels de l'Éducation nationale, liées à l'inflation conjuguée au gel du point d'indice, ne sont toujours pas compensées, sans compter la baisse de rémunération à 90% en cas d'arrêt maladie cumulée au jour de carence. Le salaire des PE reste ainsi inférieur de 17% à la moyenne de l'OCDE.

Face à ce déclassé salarial des PE et la rémunération indigne des AESH qui ne permettent plus de suivre l'augmentation du coût de la vie, la FSU-SNUipp revendique une augmentation générale des salaires. Celle-ci doit se fonder sur une hausse signifi-

Professeures des écoles



Faire classe, oui. Accepter des conditions de travail dégradées, non.
Notre force, c'est le collectif.

Rejoignez l'équipe de l'école publique !

ADHÉREZ À LA 

cative de la valeur du point d'indice, une revalorisation immédiate d'au moins 300 euros nets par mois pour toutes et tous, ainsi que l'indexation des salaires sur l'inflation.

► L'école inclusive :

un principe en panne de moyens

En 2025, la grande consultation de la FSU-SNUipp «L'inclusion, oui mais pas comme ça» a permis à plus de 67 000 personnels de s'exprimer. Elle a rendu visible l'épuisement des personnels confrontés à une inclusion scolaire mise en œuvre sans moyens suffisants. La campagne de la FSU-SNUipp se poursuit

pour faire entendre la voix des personnels : interpellations du ministère, dialogue entretenu avec les associations de défense des personnes en situation de handicap, mobilisation à l'occasion de la Conférence Nationale du Handicap (CNH), pétition intersyndicale pour un corps d'AESH...

► **Effectifs : Un vrai budget pour l'école**

En conservant *a minima* les postes enseignants, la baisse démographique aurait pu permettre d'améliorer les conditions d'apprentissage des élèves et de travail des personnels. Mais le gouvernement a fait le choix de s'attaquer à l'école publique. Le budget 2026 a supprimé 1 891 postes, ce qui se traduit par des milliers de fermetures de classes. Dans le même temps, le ministre a annoncé une carte scolaire expérimentale censée être fondée sur les besoins du terrain, dans 18 départements.

Si l'ouverture d'une réflexion pluriannuelle sur la carte scolaire est une piste intéressante, elle ne doit pas servir à justifier des suppressions de postes.

Parce que « l'École, c'est nous ! », la FSU-SNUipp revendique un plan pluriannuel de créations de postes pour abaisser les effectifs dans toutes les classes, redéployer le « Plus de maîtres que de classes », reconstruire des RASED, renforcer les moyens de remplacement, de décharges de direction...

► **Pour une vraie médecine de prévention**

À quand remonte votre dernière visite médicale ? La FSU-SNUipp exige une réelle prise en compte de la santé des personnels et une médecine de prévention de qualité, au service des personnels.

► **Direction d'école : du temps et des moyens !**

Directeurs et directrices tiennent une place particulière dans le collectif de travail et des responsabilités essentielles au bon fonctionnement de l'école. La fonction est au cœur des interactions de l'école : familles, collectivités, professionnels du domaine du soin... Loin de répondre aux attentes des personnels, l'actualisation du « référentiel métier direction d'école » tente de renforcer leur rôle de « management », les soumettant aux pressions locales tout en les isolant des collectifs de travail. La FSU-SNUipp réaffirme ses revendications d'une revalorisation salariale et des moyens pour se consacrer pleinement aux élèves, à la coordination et l'animation de l'école, avec une véritable aide pérenne au fonctionnement de l'école, plus de décharges de service et de formation.

► **Former sans formater**

La réforme de la formation initiale a permis des avancées telles que le recrutement à bac+3 et la rémunération des deux années de formation. Parce qu'enseigner et accompagner sont des métiers qui s'apprennent, la formation, initiale et continue, nécessite d'être à la hauteur de la complexité d'un métier de conception. Les recherches en éducation doivent être au cœur de la formation des personnels et rendues accessibles à toutes et tous, hors la tutelle du ministère.



La FSU-SNUipp

Pour la reconnaissance des AESH

► AESH, un statut pour ouvrir des droits

Personnels incontournables de l'école inclusive, les AESH, agent-es sous contrat, continuent d'exercer dans des conditions précaires: temps de travail incomplet, faible rémunération, conditions de travail dégradées, mutualisation et gestion pilotée par les PIAL, mise en place des PAS, absence de formation... L'expertise et la professionnalité des AESH doivent être reconnues par la création d'un corps de fonctionnaire de catégorie B garantissant un véritable statut, une carrière, le droit à un temps complet et à une formation statutaire.

► Une réelle expertise

L'accompagnement des élèves en situation de handicap ne se résume pas à une présence aux côtés de l'élève. Des recherches récentes ont mis en évidence un métier essentiel qui mobilise des compétences spécifiques qui se construisent dans l'activité quotidienne: observation, accompagnement, coopération avec les enseignant-es, participation à la mise en œuvre des aménagements pédagogiques, soutien à l'autonomie et à la participation des élèves à la vie de la classe.

C'est pour rendre compte notamment du métier réel d'AESH que la FSU-SNU a lancé en juin 2026 une consultation nationale auprès des personnels.



Accompagner les élèves, oui.
Restez sans statut, non. **Ensemble,**
on fait reconnaître notre métier.

*Rejoignez l'équipe
de l'école publique !*

ADHÉREZ À LA 

► Un salaire digne

Afin de sortir les AESH de la précarité, leur grille de rémunération doit intégrer les indices des agent-es de catégorie B de second grade pour garantir un salaire de 1 850 euros bruts dès le 1^{er} échelon.

► Un métier respecté

Les missions des AESH doivent s'inscrire dans un champ de compétences professionnelles identifiées. Ces personnels doivent être les protagonistes de la création d'un référentiel métier national pour penser ces gestes professionnels dans toutes les étapes de l'accompagnement des élèves notifiés.

La FSU-SNUipp dans la FSU

Pour penser et transformer la société

En lutte pour les libertés et les droits humains

Les engagements professionnels ne s'arrêtent pas à la classe ou à l'école. Pour la FSU-SNUipp, il n'est pas possible de rester indifférent à l'aggravation des inégalités socio-économiques, d'accès à l'emploi, à la santé, à la culture, mais aussi au développement de la précarité, des discriminations qui touchent les familles. Autant de freins à la réussite de l'ensemble des élèves. La FSU-SNUipp est solidaire et agit.









© SHUTTERSTOCK

► Dans FSU-SNUipp il y a FSU

La FSU-SNUipp appartient à la FSU, une fédération syndicale constituée de syndicats nationaux qui lui permettent d'être avec ses 150 000 adhérent-es l'une des principales fédérations de la Fonction publique. Elle intervient pour promouvoir le développement des services publics comme vecteur de solidarité

et d'égalité, mais aussi pour garantir l'accès de toutes les citoyennes et tous les citoyens à des services publics de qualité (école, hôpital, emploi, culture...). La FSU promeut un syndicalisme de lutte, unitaire, indispensable pour créer un rapport de force avec l'ensemble des salarié-es

La FSU sur le web !

-  www.fsu.fr
-  facebook.com/FederationSyndicaleUnitaire/
-  facebook.com/fiers.du.service.public
-  [fsu-nationale.bsky.social](https://twitter.com/fsu-nationale.bsky.social)
-  [federationsyndicaleunitaire](https://www.instagram.com/federationsyndicaleunitaire)
-  [@federationsyndicaleunitair5252](https://www.youtube.com/@federationsyndicaleunitair5252)



Se syndiquer ? Une évidence

Pour moi, pour le collectif, pour mon métier, pour l'École **Je rejoins l'équipe de la FSU-SNUipp**

- ▶ Pour m'informer, être aidé-e et défendu-e
- ▶ Parce que je fais confiance aux représentants et représentantes de la FSU-SNUipp
- ▶ Parce que la FSU-SNUipp a été attentive à ma situation, m'a donné

une information, un conseil et que d'autres en auront besoin demain

- ▶ Pour réfléchir, échanger sur les métiers au service des élèves et les faire avancer collectivement
- ▶ Pour partager des valeurs et des solidarités
- ▶ Pour imposer le respect qui m'est dû en tant que professionnel-le de l'éducation
- ▶ Pour changer l'école et la société

Le syndicat... c'est trop cher ?

Avec la déduction fiscale de 66 % transformée en crédit d'impôt, les deux tiers de la cotisation sont remboursés, y compris pour les personnes non imposables. Ces cotisations sont indispensables pour faire fonctionner le syndicat, éditer et acheminer les journaux, financer les actions, les charges des locaux (loyer, téléphone, internet)... C'est l'assurance d'avoir toujours le collectif FSU-SNUipp à ses côtés !

Se syndiquer c'est utile

Le syndicat ne vit que des cotisations de ses syndiqué-es pour informer, défendre les personnels tant individuellement que collectivement. **Se syndiquer, c'est participer à une force collective, efficace et constructive pour défendre ensemble l'école, les droits individuels et collectifs.**

Vous syndiquer à la FSU-SNUipp ?

66 % de la cotisation sont remboursés sous forme de déduction ou de crédit d'impôt.

**POUR ADHÉRER
EN QUELQUES
CLICS, SCANNEZ
CE QR CODE**



 adherer.snuipp.fr